



Informations & Programme

Obligations Règlementaires

L'employeur a l'obligation de délivrer une autorisation de conduite à tous salariés qui utilisent un Chariot Elévateur à conducteur Porté. Pour cela il doit s'assurer de leur capacité à conduire en sécurité soit par une formation à la délivrance d'une autorisation de conduite soit par le passage d'un test CACES suivant la recommandation R489.

La durée et le contenu de celle-ci doit être adaptée à l'expérience du candidat et la complexité de l'équipement du travail concerné.

Formation et autorisation de conduite :

- Article R 4323-55 du code du travail * les modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 02 décembre 1998.
- Article R 4323-56 du code du travail * Circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999 * Décret n°2015-172 du 13/02/2015.

Vérifications générales périodiques :

Arrêté du 01 mars 2004 *.

Objectifs

- Lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des chariots élévateurs à conducteur porté.
- Lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné.
- Lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
- Lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir les risques.

Conformément à la recommandation CNAM TS R489.



Public

Tous salariés amenés à utiliser un chariot élévateur à conducteur porté.

Pré requis

Avoir 18 ans et plus.

Être en possession d'un Certificat d'aptitude au travail délivré par la médecine du travail.

Durée

Initiale : Variable en fonction de la catégorie concernée et de l'expérience de l'apprenant.

Recyclage : Tous les 5 ans variable en fonction du type de la catégorie concernée et de l'expérience de l'apprenant.

Evaluation

- Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et pratique (CACES) conformément à la recommandation R489 CNAM.
- Le CACES ne pourra être délivré que pour la catégorie de chariot pour lequel le candidat a été évalué.
- Une attestation de formation remise aux participants en fin de formation mentionnera la réussite ou l'échec aux évaluations théorique et pratique.
- L'employeur pourra en conséquence prendre la décision de délivrer ou non l'autorisation de conduite.
- Les CACES seront réalisés par nos partenaires organismes testeurs certifiés par un organisme de contrôle.

Validation

- Attestation de formation.
- Préparation du titre d'autorisation de conduite rempli ou non suivant la demande du client.
- Si réussite aux épreuves théoriques et pratiques demandés par le référentiel R489, délivrance d'une carte CACES.

Documentation

Un livret de formation est remis à chaque participant.

Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Discussions.
- Intervention sur le terrain.
- Présentation du matériel et EPI.
- Exercices sur application des thèmes abordés.



Programme

Connaissances Théorique :

Connaissance générale :

- Généralités, réglementation, les responsabilités.
- Acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels.
- Rôle et responsabilité du conducteur, du constructeur, de l'employeur.

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté :

- Rappels techniques et notion de technologie.
- Présentation des différents types de Chariots.
- Terminologie et caractéristiques générales.
- Identification, rôle et différents organes de sécurité.
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
- Equipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels.
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques et électriques.
- Modes de transmission et de direction.

Principaux types de chariots de manutention et les catégories :

Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :

- Chariots à conducteur porté.
- Chariots à conducteur accompagnant.
- Chariots tout terrain.

Stabilité des chariots :

- Lecture d'une plaque de charge et conditions de stabilité.
- Condition d'équilibre, facteurs qui influent sur la stabilité latérale, longitudinale, durant les manutentions et pendant les déplacements.

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté :

- Principaux risques liés à la manutention du chariot (basculement, chute, heurts de personnes, d'un engin ou d'un obstacle, manque de visibilité, incendie etc...)
- Repérage de ces risques.
- Transports et élévations de personnes.



Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté :

- Identification différents types de palettes.
- Evaluation distances freinage.
- Justificatif du port des EPI et des EPC.
- Interprétation des pictogrammes manutention de charges, des risques chimiques, panneaux de circulation.
- Plan de circulation et consignes liés à la sécurité.
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho actives, téléphone, musique.

Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :

- Exploitation du chariot (prise de poste complète avec détail exhaustif).
- Vérifications d'usage contrôle des documents et opérations de maintenance de 1er niveau.
- Les dangers et conduite à tenir.
- Signalisation et balisage de la zone de travail.
- Les manœuvres de secours.

Savoir Faire Pratiques :

Vérifications et prise de poste.

Mises en situation de travail.

Utilisation de l'abaque de charges.

Utilisation du chariot pour conduite, exercices pratiques de positionnement et manœuvres :

- Circulation marche avant, arrière, en courbe, à vide, en charge, sans visibilité, sur plan incliné.
- Prendre et déposer une charge au sol, déposer la charge sur un lieu défini.
- Effectuer le gerbage et dégerbage de charges en pile.
- Effectuer le stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier.
- Réaliser le chargement et déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière.
- Assurer depuis le sol le chargement et déchargement d'un véhicule.
- Manutentionner une charge longue, un contenant rigide, une charge déformable.

Manœuvre de sécurité.

Fin de poste et opérations d'entretien quotidien, maintenance de 1er niveau.